

Il faut le vivre pour le croire !

Il faut le vivre pour le croire ! Votre groupe et vous-même avez déjà songé à explorer d'autres régions du Canada, à vivre dans des collectivités autres que la vôtre, à rencontrer de nouveaux visages, à apprendre l'autre langue officielle du Canada, à vous porter bénévoles dans une autre communauté ou, tout simplement, à explorer la diversité culturelle qui caractérise le Canada ?

Échanges Jeunesse Canada SEVEC est pour vous ! **Échanges Jeunesse Canada SEVEC** est un programme d'échanges réciproques de groupes en milieu familial. Il s'adresse aux jeunes Canadiens et Canadiennes âgés de 12 à 17 ans qui ont envie de voir du pays. Il permet à des groupes, de normalement 10 à 30 participants, d'être jumelés à des groupes de jeunes du même âge d'une autre province ou d'un autre territoire. Chaque groupe accueille à tour de rôle un groupe partenaire. Les membres de chaque groupe sont jumelés entre eux et séjournent au domicile de leur partenaire. Des échanges impliquant plus de deux communautés peuvent aussi être envisagés, chaque groupe étant appelé à découvrir une communauté différente. Par ailleurs, un hébergement en campement serait une alternative envisageable pour les groupes engagés dans des activités de plein air.

Les échanges durent au moins cinq jours, hors temps de déplacement. Les coûts de transport de tous les participants et organisateurs admissibles sont défrayés par le gouvernement du Canada par l'entremise du programme **Échanges Jeunesse Canada SEVEC**, suivant les fonds disponibles. Pour leur part, les groupes assument les frais de transport local et toute autre dépense nécessaire à l'accueil du groupe jumeau dans leur communauté.

Échanges Jeunesse Canada SEVEC s'adresse à tous les jeunes Canadiens et Canadiennes, par le biais soit de groupes scolaires, soit de groupes de jeunes affiliés à un organisme communautaire reconnu. Un financement supplémentaire pour des exigences spéciales est d'autre part disponible pour encourager la participation des jeunes autochtones, des jeunes ayant un handicap, des jeunes des communautés rurales ou isolées, des jeunes issus de ménages à faible revenu et des jeunes des minorités visibles.

Les différentes étapes de l'échange – sa préparation, le séjour dans l'autre communauté, l'accueil du groupe jumeau et le suivi effectué après l'échange – sont autant d'occasions pour les participants de collaborer activement avec des membres des deux communautés, de développer des aptitudes personnelles et d'en apprendre davantage sur la diversité canadienne. **Il faut le vivre pour le croire !**

Objectifs d'Échanges Jeunesse Canada SEVEC

- améliorer la connaissance et la compréhension du Canada chez les jeunes Canadiens et Canadiennes en leur permettant de découvrir concrètement l'histoire, la géographie, l'économie, les institutions, les cultures, les collectivités et les langues de leur pays ;
- aider les jeunes Canadiens et Canadiennes à établir des liens entre eux pour ainsi contribuer à renforcer le tissu social canadien ;
- favoriser l'appréciation de la diversité et des similitudes de la réalité canadienne.

Les demandes de participation devraient répondre à ces objectifs et comprendre des activités d'apprentissage et de communication **avant, pendant et après** la réalisation de l'échange en tant que tel.

Une proportion significative des échanges de **SEVEC** seront axés sur les langues officielles, notamment par le financement d'échanges permettant l'apprentissage de la langue seconde et destinés à des groupes minoritaires de langue officielle. Une attention particulière sera aussi portée aux groupes comprenant des jeunes issus de ménages à faible revenu, des jeunes autochtones, des jeunes ayant un handicap, des jeunes de régions rurales ou isolées ou de minorités visibles (voir les *Définitions*).

Les clefs d'un échange réussi

Définissez vos objectifs

Les échanges constituent un excellent moyen de se familiariser avec les questions environnementales, la participation communautaire, la diversité culturelle, la vie rurale ou la vie urbaine, ou encore pour améliorer la maîtrise de la langue seconde. En définissant clairement les objectifs éducatifs de votre échange, vous faciliterez votre jumelage avec un groupe partageant les mêmes intérêts que vous.

Établissez votre liste de participants

Vous pouvez organiser un échange à l'intention d'une classe entière ou à celle d'un groupe issu d'un club, d'une association, d'une équipe sportive, etc. Si vous formez un groupe dans le seul but de participer à un échange, nous vous encourageons à y inclure des jeunes provenant de milieux divers.

Le programme défraie les coûts de transport des organisateurs selon le ratio suivant :

- groupes de 10 jeunes et moins : 1 organisateur
- groupes de 11 à 20 jeunes : 2 organisateurs
- groupes de 21 à 30 jeunes : 3 organisateurs

Votre groupe jumeau

SEVEC trouvera un groupe qui partage vos objectifs et souhaite organiser le même type d'activités que vous. Si vous souhaitez être jumelés à un groupe particulier, indiquez les noms, adresses et numéros de téléphone de ce groupe et de son organisateur en section 5 du formulaire de demande de participation. Veuillez cependant noter que, bien que nous fassions tout notre possible pour y répondre, nous ne pouvons pas toujours satisfaire ce type de demande du fait des cibles provinciales et territoriales établies et de considérations budgétaires.

Planifiez votre voyage et vos activités

Les échanges durent généralement cinq jours au moins, hors temps de déplacement. Il est donc essentiel de bien planifier les activités qui se dérouleront **avant**, **pendant** et **après** l'échange.

Il peut être intéressant de convenir d'un projet commun (communautaire, en géographie, histoire, arts, environnement, etc.), auquel vous travailleriez en collaboration avec l'organisateur de l'autre groupe **avant**, **pendant** et **après** l'échange. L'échange procure en effet aux participants l'occasion d'apprendre à connaître une communauté différente de la leur et aussi, dans de nombreux cas, de pratiquer leur langue seconde.

Organisez une collecte de fonds

Par l'entremise d'**Échanges Jeunesse Canada SEVEC**, le gouvernement du Canada défraie les coûts de transport de tous les participants et organisateurs admissibles. Toutefois, il vous faudra organiser une collecte de fonds pour couvrir les dépenses nécessaires aux activités d'accueil et transport local de l'autre groupe dans votre communauté, et pour régler les frais d'inscription de groupe si besoin est.

Une collecte de fonds est un excellent moyen pour les participants d'apprendre à collaborer avec d'autres et d'impliquer des membres de la communauté locale. Les options sont multiples : encan, vente aux enchères, marche-thon, vente de pâtisseries, tombola, lave-auto, souper communautaire, etc.

Poursuivez le projet d'échange au retour

Une fois que les deux groupes se sont accueillis l'un l'autre, les organisateurs devraient encourager les jeunes à garder contact avec leurs jumeaux afin de maintenir des liens d'amitié durables entre les participants des deux groupes et leurs communautés.

Les organisateurs et les participants doivent procéder à l'évaluation de leur expérience en utilisant les formulaires qui seront envoyés à la fin de l'échange. Les données ainsi obtenues permettront d'évaluer l'impact d'**Échanges Jeunesse Canada SEVEC** et de mieux servir les Canadiens et les Canadiennes. Toute future participation au programme est conditionnelle au renvoi de ces formulaires d'évaluation dûment remplis.

Souvenez-vous

Un échange réussi est, d'abord et avant tout, un échange soigneusement préparé. Il s'agit d'une formidable expérience pour le groupe, qui requiert la participation active des jeunes, celle de leurs parents et celle des organisateurs. **Il faut le vivre pour le croire !**

Êtes-vous admissibles ?

Oui, si...

- Les participants forment généralement un groupe scolaire ou un groupe de jeunes faisant partie d'un organisme communautaire reconnu.
- Les participants ont globalement entre 12 et 17 ans.
- Le groupe est composé de généralement 10 à 30 participants.
- Le programme d'échange est planifié pour cinq jours au moins à chaque destination, hors temps de transport.
- Les participants acceptent d'être jumelés à un ou une jeune de leur âge.
- Les familles des participants acceptent d'héberger une personne chez eux (un hébergement conjoint en campement est aussi possible pour les groupes engagés dans des activités de plein air).
- L'organisateur de groupe est prêt à préparer l'échange avec soin et à prévoir des activités qui se dérouleront avant, pendant et après l'échange et qui coïncident avec les objectifs d'Échanges Jeunesse Canada SEVEC.
- Le groupe accepte d'organiser des collectes de fonds pour couvrir le coût des activités et du transport local lors de l'accueil du groupe jumeau.
- Si vous souhaitez un jumelage avec un groupe en particulier, cet autre groupe doit être issu d'une autre province ou d'un autre territoire.

Note : Il est aussi possible de recourir à un financement supplémentaire pour des exigences spéciales.

Coûts

Le gouvernement du Canada, par l'entremise d'Échanges Jeunesse Canada SEVEC, paye :

- les frais de transport de tous les participants et organisateurs admissibles (un organisateur pour les groupes de 10 jeunes et moins, deux organisateurs pour 11 à 20 jeunes et trois organisateurs pour 21 à 30 jeunes), y compris les taxes d'améliorations aéroportuaires ;
- les frais d'hébergement et de repas si le groupe doit s'arrêter pour une nuit sur sa route vers la communauté du groupe qui le reçoit ;
- de l'aide financière pour les mesures spéciales requises (consultez votre représentant SEVEC).

Le groupe assume :

- son adhésion à SEVEC (50 \$ par an – non remboursable) ;
- les frais d'inscription du groupe (nombre total de participants x 40 \$) ;
- les frais liés à l'accueil du groupe jumeau : déplacements locaux, activités diverses (selon les ententes convenues entre organisateurs).

Note : personne ne se verra refuser de participer pour cause d'incapacité à payer les frais d'inscription. Les demandes d'aide financière, individuelles ou de groupe, seront soumises au Fonds de bourses de **SEVEC**. Un financement supplémentaire pour des exigences spéciales est également mis à disposition pour fournir une assistance supplémentaire aux groupes présentant des besoins spéciaux.

Un programme pour tous les jeunes du pays

Définitions

Échanges Jeunesse Canada SEVEC permet à des groupes de jeunes Canadiens et Canadiennes de toutes les provinces et de tous les territoires d'échanger avec des jeunes d'autres régions du pays.

Échanges Jeunesse Canada SEVEC encourage la participation des groupes suivants :

Jeunes issus de ménages à faible revenu

Une personne habitant dans un ménage dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté tel que défini par Statistique Canada est considérée comme une personne issue d'un ménage à faible revenu.

Jeunes autochtones

Un autochtone est un membre d'une Première nation, un Métis ou un Inuit.

Jeunes provenant de régions rurales ou isolées

Appartient à ce groupe toute personne résidant dans une communauté comptant une population inférieure à 10 000 habitants.

Jeunes ayant un handicap

Une personne ayant un handicap est définie comme une personne qui éprouve des difficultés dans sa vie quotidienne ou qui a un état physique ou mental ou un problème de santé qui réduit la quantité ou le genre d'activités qu'elle peut effectuer.

Jeunes des minorités visibles

Un membre d'une minorité visible est une personne, autre qu'autochtone, qui n'est pas de race ou de couleur blanche.

Un financement supplémentaire pour des exigences spéciales

Échanges Jeunesse Canada SEVEC a adopté des mesures particulières afin d'encourager la participation de tous les jeunes Canadiens et Canadiennes au programme. Votre représentant **SEVEC** vous aidera à trouver le meilleur moyen de répondre aux besoins particuliers de votre groupe. Lorsque votre communauté locale ne peut fournir les ressources nécessaires, une assistance complémentaire peut être requise pour assurer la participation de certains jeunes. Votre représentant **SEVEC** évaluera les besoins et les ressources au cas par cas.

Participants de 12 à 13 ans

Si vous organisez un échange avec des participants de ce groupe d'âge, vous souhaitez peut-être envisager d'héberger deux jeunes par famille plutôt qu'un ou augmenter le nombre d'accompagnateurs. Votre représentant **SEVEC** pourra vous recommander d'autres façons de renforcer le sentiment de sécurité chez les jeunes de ce groupe d'âge.

Options d'hébergement

Il peut être plus difficile pour certaines familles que pour d'autres d'accueillir un jeune sous leur toit. L'organisateur arrivera à surmonter bien des obstacles en faisant preuve de tact. Lorsque les circonstances n'empêchent l'hébergement en famille que de quelques participants, des dispositions pourraient être prises pour que ces jeunes soient relogés dans d'autres familles. On peut également envisager de loger le groupe ailleurs qu'en familles, en dortoir par exemple.

Jeunes ayant un handicap

Il est recommandé d'établir une liste des besoins des jeunes ayant un handicap en consultation avec les intéressés. Déterminez avec eux si un transport ou un logement adapté, ou encore si des équipements spéciaux sont nécessaires. Des dispositions peuvent en effet être prises pour y répondre. Gardez en tête que les centres urbains offrent souvent plus de facilités dans ce domaine. Les demandes de fonds supplémentaires pour couvrir les frais d'un accompagnateur ou toute autre mesure liée aux besoins de ces jeunes seront étudiées. Contactez votre représentant **SEVEC** pour assistance.

Des mesures complémentaires peuvent être nécessaires pour assurer la pleine participation à **Échanges Jeunesse Canada SEVEC** de jeunes issus de ménages à faible revenu, de jeunes provenant de régions rurales ou isolées, de jeunes autochtones et de jeunes des minorités visibles. Consultez votre représentant **SEVEC**.

Rôles et responsabilités

Les organisateurs

Avant l’approbation

- élaborent un projet d’échange qui corresponde aux objectifs du groupe ainsi qu’à ceux d’Échanges Jeunesse Canada SEVEC.
- soumettent la demande de participation dûment remplie, avec ou sans groupe jumeau préalable.
- idéalement, conçoivent un projet en fonction d’un domaine d’intérêt particulier (géographie, histoire, arts, sciences, environnement, étude de la langue seconde, développement communautaire, etc.)

À la suite de l’approbation

- lisent attentivement le Manuel de l’organisateur fourni par Échanges Jeunesse Canada SEVEC ; il souligne les responsabilités et engagements requis pour réussir son échange.
- sensibilisent les parents et la communauté à l’échange par des séances d’information, des lettres, les médias locaux, etc.
- jumellent les participants.
- prennent les mesures appropriées pour assurer la sécurité des participants ; effectuent la vérification obligatoire des familles d’accueil ; veillent à ce que les membres du groupe bénéficient d’une assurance adéquate ; prennent note de toute situation médicale particulière parmi les membres du groupe.
- prévoient un accueil en famille pour tous les participants que le groupe recevra.
- en collaboration avec le groupe jumeau, prévoient un programme d’activités diversifié pour avant, pendant et après l’échange et qui répondent aux objectifs d’Échanges Jeunesse Canada SEVEC, et présentent à SEVEC le détail des grandes lignes du programme.
- organisent des activités de collecte de fonds et créent des partenariats avec des commanditaires tels que les municipalités, les entreprises et organismes communautaires, les médias locaux, etc.
- collaborent avec un représentant de SEVEC pour documenter le projet d’échange et suivre toutes les étapes du processus.

Pendant l’échange

- assument la responsabilité du groupe en tout temps pendant son séjour dans la communauté d’accueil.
- assument la responsabilité de l’accueil du groupe jumeau avec les participants et les parents.

Après l’échange

- veillent à ce que les formulaires d’évaluation soient bien remplis et retournés à l’adresse indiquée.
- encouragent les jeunes à garder contact afin de maintenir des liens d’amitié durables.
- encouragent les jeunes à partager l’expérience vécue avec d’autres groupes.

Les jeunes participants

- prennent une part active aux trois phases de l’échange : la planification et la préparation, l’organisation d’activités lors de l’accueil du groupe jumeau, la participation aux activités après l’échange, y compris l’évaluation.
- font preuve d’engagement et de dynamisme dans le cadre du projet d’échange.
- partagent l’expérience vécue avec d’autres jeunes, d’autres écoles et la communauté en général (par des rencontres, articles dans les journaux locaux, entrevues, etc.)
- remplissent le formulaire d’évaluation des participants.

La SEVEC

- évalue les demandes des groupes, y compris le programme d’apprentissage.
- jumelle les groupes.
- coordonne les déplacements entre les communautés jumelées et apporte une assistance logistique.
- appuie les organisateurs en répondant à leurs questions, en les aidant à résoudre les problèmes, en leur fournissant de la documentation et, le cas échéant, en organisant des séances d’orientation.

Comment soumettre sa demande

L'envoi de votre demande de participation

Vous devez être membre de **SEVEC** pour participer à **Échanges Jeunesse Canada SEVEC**. Lorsque vous aurez soumis votre demande en ligne, vous recevrez un courriel de SEVEC. Ce courriel décrira ce que vous devez faire pour compléter votre dossier. Le courriel comprendra des pièces jointes: entente avec l'école/association et entente avec l'organisateur de groupe. Ces documents doivent être signés et envoyés à SEVEC avec un chèque non-remboursable de \$50 pour les frais d'adhésion.

Les demandes de participation concernant des échanges devant avoir lieu entre septembre et juin seront acceptées en tout temps jusqu'à quatre mois avant les dates de voyage envisagées. Nous vous encourageons à faire votre demande le plus tôt possible, la priorité étant accordée aux demandes complétées reçues avant le 1^{er} août.

Les demandes concernant les échanges devant avoir lieu pendant les mois de juillet et août doivent être reçues avant le 1^{er} mars.

Adresse postale : **Échanges Jeunesse Canada SEVEC**
300-950 rue Gladstone
Ottawa ON K1Y 3E6

Télécopieur : 613-727-3831

Le processus d'approbation

1. Une fois que votre groupe aura soumis un dossier complet, vous recevrez un *Manuel de l'organisateur* soulignant les responsabilités et l'engagement nécessaires à la réussite d'un échange, accès intégral au site Internet de **SEVEC** et tous les renseignements et documents supplémentaires requis. Votre représentant **SEVEC** vous tiendra au fait des possibilités d'échanges pour votre groupe ou de la faisabilité de votre demande de jumelage particulier.

Les facteurs suivants sont pris en compte lors du processus d'approbation :

- la compatibilité des groupes ;
- la compatibilité des objectifs éducatifs du projet d'échange en question ;
- les échanges antérieurs ;
- l'équité de la répartition au niveau national ;
- le financement disponible.

La demande de participation de chaque groupe est étudiée indépendamment pour déterminer son admissibilité.

2. Tout groupe déclaré admissible est ajouté à la liste des autres candidats admissibles de sa province ou de son territoire.
3. Les demandes de jumelage particulier sont étudiées en fonction des allocations et budgets disponibles aux niveaux provinciaux et territoriaux, une fois établie l'admissibilité des deux groupes.

[Faites une demande dès aujourd'hui !](#)